

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 3

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La construction en Suisse pendant le premier semestre 1930.

Comparée à ce qu'elle fut en 1929, la construction a augmenté en Suisse, pendant le premier semestre de 1930, d'une manière assez considérable. Ce fait ressort des statistiques que l'Office fédéral du Travail a continué d'établir pour 331 communes de 2000 habitants et plus.

Ont été achevés pendant ce dernier semestre, dans l'ensemble de ces communes, 2399 immeubles avec logements, soit 422 (21,3 %) de plus que pendant le semestre de l'année précédente. Les logements terminés sont au nombre de 6995, soit 1699 (32,1 %) de plus que dans la période correspondante de l'année précédente. Il est vrai qu'au printemps 1929, la reprise des travaux avait été considérablement retardée par le froid persistant.

A Zurich, l'augmentation est de 387 logements (24,8 %), à Bâle de 111 (17,9 %), à Berne de 27 (10 %), et à Genève-agglomération de 423 (177 %).

Il a été construit, au total, dans ces quatre grandes villes, 948 logements de plus (35,3 %).

Pour les villes de 10.000 à 100.000 habitants, l'augmentation est de 343 (36,3 %); elle est de 408 (24,5 %) pour les autres communes auxquelles s'appliquent les statistiques.

La répartition des logements d'après le genre d'immeuble, le constructeur et le financement, ne diffère que peu de celle du premier semestre 1929. 62,5 % des logements se rapportent à des immeu-

bles collectifs; 20 % à des immeubles comprenant à la fois des logements et des locaux commerciaux; 15,8 % à des maisons familiales et 1,7 % à d'autres constructions avec logements.

Les particuliers ont construit le 46,1 % des logements; les coopératives d'utilité publique, le 13,8 %; les autres, le 12 %; les personnes juridiques, le 27,9 %; les communes, le 0,2 %.

Le 83 % des logements ont été construits sans l'aide financière de l'Etat ou des communes; 16,8 % avec cette aide; enfin le 2 % l'ont été par les communes elles-mêmes.

Le classement par nombre de pièces donne à peu près le même résultat que pour le premier semestre de 1929: 3 pièces, 42 %; 4 pièces, 23,7 %; 2 pièces, 16,8 %; 5 pièces, 9,3 %; 6 pièces, et plus, 5,8 %; 1 pièce, 2,4 %.

Les logements de 1 à 3 pièces représentent le 61,2 % du total, contre 57,1 % pendant le premier semestre de 1929.

Aux 6995 logements neufs viennent s'en ajouter 308 dus à des transformations. 291 logements ayant disparu par suite de démolition, d'incendie, etc., l'augmentation nette est de 7012 logements pour le premier semestre 1930. Elle dépasse de 1690 logements celle du premier semestre 1929 (31,8 %), de 1526 (27,8 %) celle de la période correspondante de 1928, de 1803 (34,6 %) celle de 1927.

Nos jardins

La persistance de l'hiver en février, n'a pas permis d'exécuter les travaux que nous indiquions dans le précédent numéro. Dès que le terrain sera dans de bonnes conditions, vous procéderez à la plantation de vos oignons, aulx, échalottes, fèves. En pleine terre, on sème également les pois à grains ronds; laitues pommées et romaines que l'on éclaircira lorsqu'elles seront suffisamment développées, soit pour la consommation, soit pour la plantation. On peut également les laisser pommer sur place. On sème les carottes Nantaises améliorées. Les premiers semis se font assez épais; car à cette saison, elles sont attaquées par les araignées. On sème en mélange quelques graines de radis ou d'épinards. A bonne exposition, on sème les poireaux; les premiers semis donneront de gros spécimens l'hiver prochain et ils seront très appréciés. Les radis de tous les mois sont assez rustiques; se sèment en pleine terre; on choisit les variétés demi-long rose à bout blanc et rond rose. Dans un bon terrain, on sème les épinards de printemps, variétés lent à monter, triomphe au printemps, ils montent rapidement à graines et on ne fait qu'une cueillette. On peut encore planter les fraisiers à gros fruits et les fraisiers des 4 saisons; il faut les relever avec une petite motte pour faciliter la reprise. En mars, on divise les pieds de rhubarbe et on replante les célasts; si l'on veut augmenter sa culture. Vers la fin du mois, on plante les premières pommes de terre hâtives, auxquelles on aura soin de conserver les premiers germes.

On continue la taille des rosiers et arbustes d'ornement; ainsi que celle des arbres fruitiers. Il en est de même des framboisiers, on rabat les branches des variétés remontantes ayant porté du fruit l'automne dernier au 2/3 de leur longueur. Les branches sèches sont supprimées. Les branches de framboisiers sont attachées à un tuteur, ou palinées entre deux rangées de fil de fer, ce qui est préférable. Il faut avoir soin de rajeunir les vieux pieds de groseillers noirs et raisinets, en coupant les branches de l'intérieur des touffes.

Si vous voulez récolter des fruits sains et de bonne conservation, nous vous recommandons les traitements d'hiver à vos arbres fruitiers. Comme ces traitements demandent des appareils coûteux, adressez-vous à un spécialiste. On traite au Carbolineum soluble en solution de 10 % pendant les mois de décembre à février; en février-mars et au début d'avril, on utilise de la bouillie sulfocalcique en y ajoutant 1 % de sulfate de fer. Cette dernière peut s'utiliser lorsque les bourgeons sont déjà gonflés.

En caissette, dans un local tempéré, vous pouvez semer des balsamines, capucines, centaurées, cosmos, tagètes, zinnias, muflers, etc. Les plantes suivantes peuvent se semer en pleine terre, à bonne exposition, ancolies, anémones, campanules vivaces, gypsophiles, peustemon, delphinium. On bouture également des chrysanthèmes pour la culture à la grande fleur, avoir soin de les tenir à l'étouffée.

J. D.